

# En direct de Choisy

Juillet 2019 – N° 73



*L'hôtel à insectes installé Place de La Payenne*

Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99

Site internet : [www.choisy-en-brie.fr](http://www.choisy-en-brie.fr)

e-mail : [mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h  
5, route de la Ferté Gaucher



## LE MOT DU MAIRE

- Les élections européennes du 26 mai se sont déroulées avec un fort taux d'abstention (48.44 % à Choisy-en-brie, 43.30 % au niveau national). Bien que chaque voix n'ait que peu d'influence, c'est le cumul de toutes qui est représentatif. N'y aurait-il que 50% environ de la population votant qui, à l'avenir, aura des états d'âme ?
- Il faut constater que le monde change. En 1968, il était clamé : « il est interdit d'interdire », l'Internationale était le chant révolutionnaire de rigueur, le laxisme s'est installé.
- En 2018, la parole est libérée, chacun a la solution au mal-être relatif des Français. Les institutions bafouées sont devenues impuissantes. La Marseillaise, entraînante et fédératrice, jugée trop martiale, est maintenant de tous les événements : politiques de gauche comme de droite, sportifs, festifs et contestataires. Notre drapeau tricolore est brandi par tous en toutes occasions. « On » s'entend sur les symboles mais sur les façons de faire on n'avance plus.
- Cet esprit « manifestant du samedi », de prise de parole, réclamation et critique, se ressent à tous les niveaux, même en commune où j'ai invité une personne aux avis péremptoires à postuler en 2020. Que nenni, je ne pourrai pas.... La critique est aisée mais l'art est difficile.
- La gouvernance, à quel niveau que ce soit, passe par la démocratie, donc un choix par le vote de tous et non par l'anarchie et le bazar.
- Bref, très succinctement, j'ai enfoncé quelques portes ouvertes, mais ça détend, cela à quelques jours d'une période estivale dont chacun va pouvoir profiter, du moins c'est ce que j'espère pour toutes les Choisiennes et tous les Choisiens.

Votre Maire : Alain BEAUFORT

## L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

- Les élections européennes ont eu lieu le dimanche 26 mai de 8 h à 18 h. 962 inscrits, 496 votants, 8 bulletins blancs et 13 nuls. Les 2 premiers résultats sont les mêmes qu'au niveau national.



Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ? Les explications sont données dans l'encart. Vous pouvez aussi vous rapprocher de la mairie.

- **Congés des commerçants**
  - **Boulangerie** : du 5 au 26 août inclus
  - **Boucherie** : du 1<sup>er</sup> au 26 août inclus
  - **Proxi** : reste ouvert tout l'été et proposera un dépôt de pain pendant la fermeture de la boulangerie.
  - **Restaurant Le Bec Fin** : août. Réouverture le 3 septembre.

- Lasagna : du 13 juillet au 31 juillet inclus
- Créatif : du 9 août au soir au 25 août inclus
- Garage Durand : du 9 au 18 août inclus
- La Poste : du 5 au 25 août inclus
- La mairie sera fermée les 13, 20 et 27 juillet ainsi que les 3, 10, 17 et 24 août.
- La commémoration du 8 mai : beaucoup de personnes ont participé au défilé dont plusieurs enfants.
- Le défilé du 14 juillet : départ de la mairie à 11 h 30. La traditionnelle rondelle apéritive suivra sous le préau de l'école primaire, côté bibliothèque.
- Concours des villes et villages fleuris : cette année le Département n'organise plus le concours pour les particuliers. Nous avons décidé de le poursuivre au plan communal. Le Jury passera le 17 juillet.
- Le tirage au sort des jurés criminels a eu lieu le 24 mai lors de la séance du Conseil municipal. 3 personnes ont été désignées.
- Nouveau à Choisy : Eric DUTOIT, Photographe-retoucheur s'est installé 9 bis route de Coulommiers. Vous pouvez le joindre au 06 27 28 76 75 - [contact@ericdutoit.fr](mailto:contact@ericdutoit.fr)

## ÉTAT CIVIL

### Bonjour les bébés

- Jules Louis TEILLET, le 16 mars 2019
- Kylie Véronique Miguy MYRTHO, le 24 avril 2019
- Alice LACOPUTURE, le 2 mai 2019
- Gaspard Liam Ewen RICHARD, le 14 mai 2019
- Aymène SADKI, le 4 juin 2019

### Vive les mariés

- Mélanie TEILLIER-VETTIER et Jacques DALLES, le 1<sup>er</sup> juin 2019

### Noces d'or (50 ans de mariage)

- Evelyne et Bernard ROUSSELET, le 30 mars 2019
- Liliane et Jacques ROZEC, le 7 avril 2019

## LE CALENDRIER

13/14 juillet	Grillade Party Fête nationale	Animation Loisirs (sur réservation) et Commune
<b>La capacité d'accueil étant limitée à 500 places, il est impératif de réserver le plus tôt possible au 06 76 57 87 36 et 06 88 55 91 22 (N'hésitez pas à laisser un message ou un SMS).</b>		
25 août	Brocante	ASS News
6 septembre	Forum des Associations	Fit Fun
14/15 septembre	Fête du Tillet	Commune
	Animation médiévale	Clan du Lys
15 septembre	Brocante	Animation Loisirs
<b>Renseignements et réservation au 06 76 57 87 36 et 06 88 55 91 22</b>		
5 octobre	Loto des enfants	Amicale Scolaire
12/13 octobre	Salon des saveurs	Animation Loisirs
19/20 octobre	Salon de la femme et du bien être	ASS News
31 octobre	Halloween	Amicale Scolaire
2 et 3 novembre	Salon des loisirs créatifs	ASS News
11 novembre	Commémoration	Commune
21 novembre	Beaujolais nouveau	Animation Loisirs (sur réservation)
23 novembre	Bourse aux jouets	Fit Fun
24 novembre	Thé dansant	Jeunes d'Autrefois
30 novembre	Loto	Foot
14 décembre	Repas tartiflette et Spectacle pour enfants	Amicale Scolaire (à confirmer)

## LES TRAVAUX PRÉVUS, EN COURS OU RÉALISÉS

- La réfection de la RD 215 par le Département est prévue en agglomération en 2019 et 2020 et hors agglomération de la Ferté Gaucher à la RN 4 ultérieurement.
- Une étude sur la réfection du beffroi de l'église est en attente.
- Assainissement et voirie.

## LES TRAVAUX ET LES SUBVENTIONS

Ce qui a évolué :

- Les travaux d'assainissement en domaine public pour le secteur du Montcel et divers sont en cours d'achèvement. Globalement, le chantier a été réalisé sans soucis et dans les délais prévus. Un grand merci à Monsieur et Madame RUBANTEL et Monsieur MILLET qui ont mis des terrains à disposition des entreprises durant les travaux.
- Les travaux de mise en séparatif en domaine privé, en ces mêmes lieux, sont toujours en attente de la désignation d'une ou deux entreprises intervenantes, cela suite au changement de maître d'œuvre, pour solliciter les aides possibles, réunir les personnes concernées, lancer les travaux pour début 2020.
- Les aides pour les compléments obligatoires d'équipements à la station d'épuration du bourg sont acceptées par le Département et l'Agence de l'Eau. Les travaux vont être lancés.
- Les aides de l'Etat (DETR) pour achever l'opération de reprise de concessions au cimetière et réhabiliter la rue du Merger n'ont pas été retenues, l'enveloppe globale attribuée au Département en 2019 étant inférieure de 600 000 € à l'attente. De ce fait, seul le secteur 2 du cimetière, à gauche en entrant, sera considéré cette année (voir article ci-après).
- La réfection de la rue de l'Epauche : les travaux ont été réceptionnés le 22 mai.
- Les demandes d'aides auprès du Département (FER) sollicitées n'ont pas été retenues à la session de juin, les espoirs reposent sur la prochaine. Cela permettrait des travaux d'amélioration en divers lieux et préalables avant la réfection de la RD 215 dans la traversée Ouest de Choisy-en-Brie prévue en fin d'été. Le plateau surélevé envisagé (215/111) n'a pas été retenu pour cette demande, au vu des interventions jugées urgentes dans les hameaux.
- Le contrat rural, avec ses quatre opérations orientées principalement sur l'accessibilité des bâtiments publics, a été validé par la Région le 22 mai 2019. Malheureusement, l'accord du Département qui aurait dû intervenir dans la foulée est reporté au mieux en janvier 2020, faute de finances publiques. Après les procédures préalables aux travaux, la première tranche pourrait démarrer courant 2020, cela sans nouvelles mauvaises surprises.

## LE CIMETIÈRE

- La procédure de reprise de concessions, lancée en février 2010, a vu son aboutissement en février 2014. Cela concerne 122 emplacements dans les 4 secteurs anciens du cimetière.
- A ce jour, le 1<sup>er</sup> carré (à droite en entrant) est terminé et le 2<sup>ème</sup> carré (à gauche en entrant) partiellement.
- Pour en finir avec l'ensemble de cette opération, une aide sollicitée au titre de 2019 n'a pas été retenue. Sans pour autant grever le budget de cette année, l'intervention pour le second carré a été lancée et les travaux sont en cours. Il serait évidemment souhaitable que, sans trop attendre, les carrés 3 et 4 soient considérés, cela permettrait alors de se pencher sur l'aménagement des allées, devenu nécessité pour faciliter l'entretien dû aux mauvaises herbes et la circulation piétonne pour les personnes ayant quelques difficultés de déplacement. Ce type d'opération, même s'il ne semble pas indispensable ni urgent, répond au respect des personnes qui y reposent et de leurs familles ancrées et attachées à notre village. Ne pas aller au terme de ce choix qui date déjà de 9 ans, c'est risquer de ne pas achever un travail commencé.
- Les nouvelles concessions sont, depuis l'extension du cimetière en 1990, attribuées dans cette partie. Mais, compte tenu des emplacements rendus possibles dans la partie ancienne, ils peuvent être consentis pour des rapprochements familiaux, sous réserve d'une bonne accessibilité pour l'intervention des entreprises funéraires.
- Rappelons que pour être inhumé dans le cimetière communal, l'une des trois conditions ci-après est nécessaire :
  - être décédé sur le territoire
  - être résident ou propriétaire

- ou bénéficiaire d'une concession
- **Rappel des tarifs :**
  - Caveau provisoire : 1 semaine : 0 €, jour suivant : 12 €
  - Taxe d'inhumation : 30 €
  - Concession (150x220) : 15 ans 150 €, 30 ans : 250 €, 50 ans : 400 €.
  - Columbarium : taxe d'ouverture : 50 €, 10 ans : 350 €, 30 ans : 800 €.
  - Cavurne (1x1.5) : 15 ans : 200 €, 30 ans : 400 €.
  - Plaque sur stèle et/ou dispersion des cendres « jardin du souvenir » : 110 €

## PROJET ÉOLIEN

- Le Préfet, en 2017, avait décidé d'un sursis à statuer jusqu'au 20 avril 2019 pour valider ou non le projet de « ferme éolienne ». Après avoir sollicité, sur notre demande, sa décision, il nous a été précisé qu'un délai supplémentaire de 2 mois (pour permettre à l'entreprise de confirmer son opération) repoussait l'avis attendu au 24 juin 2019 et qu'ensuite le Préfet avait encore 2 mois pour apporter sa réponse.
- En conséquence, il est très probable que nous nous dirigeons vers une procédure auprès du Tribunal Administratif, initiée par l'entreprise ou par un collectif opposé à cette réalisation.

## LE BUDGET

Voir encart

## LES AFFAIRES FONCIÈRES

- Toutes les opérations mentionnées dans le bulletin précédent suivent leur cours pour celles qui sont décidées et en étude pour les autres.
- Pour celles qui seront actées, l'information se fera au fur et à mesure.
- Pour ce qui est du « Clos Vannetin », l'aménageur est retenu (PEROZ IMMOBILIER), le Conseil Municipal du 20 juin a validé la cession et les conditions afférentes. La promesse de vente doit être signée à la rentrée chez le notaire de la commune.

## L'ANTENNE MOBILE ORANGE

Suite à l'avant-projet modifié, validé par le Conseil Municipal du 14 décembre 2018, un dossier d'information est disponible en mairie depuis mai 2019. Côté urbanisme, la déclaration préalable déposée, actuellement en cours d'instruction, est en attente de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. La proposition du bail acceptée par le Conseil Municipal du 20 juin précise les conditions d'occupation du sol à l'arrière de la Halle du stade de la Payenne, et financières : 6000 €/an pour 12 années, avec indexation annuelle de 2%.

Les études de couverture du territoire et de diffusion des ondes doivent être indiquées très prochainement.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### ANIMATION LOISIRS

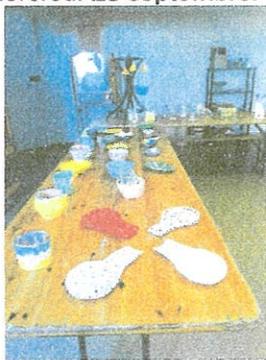
**Fête de la musique** : le vendredi 21 juin 2019, les enfants des écoles, les violonistes du Conservatoire de Coulommiers, les danseurs de Country, Juliane et Vincent, les Pantouffiers, les Pepperminds et les Crocks, alliés à une météo idéale, ont enflammé la Place de l'Eglise qui, le temps d'une soirée, n'eut rien à envier ni à l'esplanade du Trocadéro ni à l'Aréna de Paris Bercy ! La soirée se prolonge tard dans la nuit, grâce à un grand nombre de participants tous ravis de l'ambiance. Fête de la musique réussie à tous points de vue.



- **Sortie en Champagne** : la bulle festive, ainsi pourrions-nous nommer le dimanche 23 juin 2019, journée au cours de laquelle fut organisée une sortie en Champagne. Du temps libre à Hautvilliers, village champenois où repose Dom Perignon, inventeur du champagne, en passant par l'excellent repas, suivi de la visite des vignes et des installations de transformation du raisin et de son conditionnement, tout contribua à une journée inoubliable, avec une météo de rêve.



- **Poterie** : le mercredi 26 juin fut le dernier cours de poterie de cette année scolaire. A cette occasion, les réalisations des enfants et des adultes étaient exposées autour d'un goûter très convivial. Esprits créatifs ! N'hésitez pas à contacter Céline au 06 65 42 11 88 et venez vous inscrire le mercredi 11 septembre. Les cours reprendront le mercredi 18 septembre.



### **FIT FUN : SOIRÉE ADHÉRENTS**

C'est dans une belle ambiance que s'est déroulée la soirée des adhérents de l'association. Celle-ci a réuni environ 95 personnes. La représentation donnée par les enfants et les adultes a recueilli une salve d'applaudissements et suscité des nouvelles inscriptions pour la rentrée prochaine. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif et d'un buffet. Le traditionnel concours de gâteaux a de nouveau connu un grand succès avec 16 réalisations, toutes plus belles et goûteuses les unes que les autres. Le jury a donc noté ces œuvres, une note pour le visuel et une note pour le goût. Les résultats donnés en fin de soirée ont consacré gagnantes Marine et sa maman qui ont remporté un « ATELIER PATISSERIE » offert par CUISINE & VOUS à Coulommiers (d'une valeur de 50 €).

Tous les autres candidats ont été récompensés : entrées enfants au Parc des Félines et Terre des Singes, les Aigles des remparts à Provins, le zoo d'Attilly, Baloo Parc, des pass pour visiter Provins, la ferme de Saint- Hilliers et bien d'autres généreux donateurs que l'association remercie infiniment.



Merci à tous les participants et les personnes qui ont aidé soit à la préparation de cette soirée soit au rangement. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

### SECTEUR PASTORAL

Le samedi 19 mai s'est tenu le repas organisé par le Secteur Pastoral. Au programme : moules frites et spectacle de magie qui a interloqué tous les participants qui ont passé une excellente soirée.



## DU CÔTÉ DES ÉCOLES, CANTINE, GARDERIE

Fin avril, le syndicat des écoles de Choisy-en-Brie a vu partir en retraite deux de ses employées : Henriette TOURNANT, présente au sein de l'équipe depuis plus de 30 ans, elle accompagnait les enfants dans le bus, et Patricia VALEUR, cantinière, qui a, quant à elle, intégré la structure en 1994. Nous leur souhaitons à toutes les deux une excellente retraite.

## LA FÊTE DES VOISINS

### Les Queurses

Le samedi 22 juin, les voisins des Queurses se sont réunis autour du traditionnel verre de punch et de son barbecue. Encore une belle soirée très conviviale.



### La Bochetière

Le samedi 15 juin, le soleil était au rendez-vous pour cette 12<sup>ème</sup> édition. Comme toujours, la convivialité régnait autour du pot de l'amitié ainsi qu'auprès du barbecue d'où s'exhalait une alléchante odeur, annonciatrice d'une bonne grillade partagée entre tous et accompagnée par des salades variées, suivie de desserts sortis des paniers généreusement garnis.



### Rue du Faubourg

Cette année, le soleil était au rendez-vous le samedi 15 juin pour la fête des voisins de la rue du Faubourg. Apéro, barbecue, plein de bonnes choses à grignoter ensemble. Tout était là pour partager un bon repas, suivi d'une belle après-midi de détente.



Champbonnois : c'est dans une ambiance conviviale que Champbonnois a célébré la fête des voisins le vendredi 14 juin. La pluie qui s'est invitée n'a pas empêché la soirée de s'achever tard dans la nuit.



## COUP DE CHAPEAU

Bien avant l'incendie tragique qui a détruit en partie Notre Dame de Paris, un habitant de Cofféry s'est adonné à son passe-temps favori. Quelle belle réalisation !



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Le Dossier Médical Partagé (DMP) : voir encart
- Application pour sauver des vies : voir encart
- Vaccination contre la rougeole : L'Agence Régionale de Santé nous informe que le nombre de cas de rougeole est en constante augmentation depuis 2017. Ainsi 88 cas ont été déclarés du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 7 avril 2019 contre 52 en 2018 pour la même période. La situation est probablement imputable à l'insuffisance de la couverture vaccinale de la population, en particulier les jeunes et les adultes. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/recrudescence-des-cas-de-rougeole-une-solution-la-vaccination>



*Toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite d'agréables vacances*

Réalisé par la Commission Communication :

Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 73 – Juillet 2019

Imprimé par nos soins